

# Synthèse des audits GPI BWT France

\*Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) dans l'environnement

	1 ère certification			Validité du certificat		Conclusions	Date du prochain Audit Juin 2027	Etape
	Date	Organisme	Validité	Début	Fin			
Site de Saint-Denis	25/06/2024	AFNOR	3 ans	28/06/2024	27/06/2027	0 NC	Juin 2027	Renouvellement
Site d'Is-sur-Tille	27/06/2024	AFNOR	3 ans	28/06/2024	27/06/2027	0 NC	Juin 2027	Renouvellement

## Site de Saint-Denis (extrait du rapport AFNOR)

**Conclusions de l'audit** Présence de GPI résine au sol autour des big-bags de stockage qui pourraient être mieux contenu.  
Pas de GPI noté ailleurs.

**Avis** Favorable

## Site d'Is-sur-Tille (extrait du rapport AFNOR)

**Conclusions de l'audit** Présence de GPI au sol dû au processus de production, nettoyages réguliers en fin de poste.  
Zone de mélange, broyage et stockage intérieur très propre, pas de GPI.  
Zone de stockage extérieur et les abords du bâtiment, très propre, pas de GPI détectés.

**Avis** Favorable